



- **OUI à l'augmentation des salaires et pensions**
- **OUI à la création de vrais emplois**
- **Oui au blocage des mesures d'austérité !**
- **OUI a de bonnes retraites par répartition**

ENSEMBLE PRIVE / PUBLIC GREVE ET MANIFESTATION MARDI 10 SEPTEMBRE 2013

Les Organisations Syndicales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES constatent que le gouvernement a décidé de répondre aux injonctions de la Commission de l'Union Européenne visant à poursuivre les attaques contre tous les droits et acquis des salariés.

En effet, la Commission Européenne a exigé du gouvernement français qu'il prenne « *des mesures, dès cette année, pour réformer son système de retraite* ». Selon l'AFP, la Commission « *recommande d'adapter les règles indexations, les âges minimums et de taux pleins, la période de contribution et les régimes spéciaux mais en évitant d'augmenter les contributions des employeurs aux régimes de retraites* ».

Le même jour, Jean Marc Ayrault lui répond « *la France va respecter ses engagements* »

Le 14 juin la Commission Moreau sur les retraites, constituée par le Premier Ministre, a rendu ses propositions, entre autre « *allonger la durée de cotisation jusqu'à 44 annuités, revaloriser les pensions en dessous de l'inflation, revoir l'abattement fiscal de 10% sur les pensions et fiscalisation des majorations pour enfants, aligner le taux de la CSG des retraités imposables sur celui appliqué aux actifs, durcir le mode de calcul des fonctionnaires* ».

Et pour justifier cette contre-réforme des retraites, on nous ressort l'argument déjà utilisé lors des précédentes réformes, à savoir, que « *la durée de vie augmentant les salariés devraient travailler plus longtemps !* »

Les Organisations Syndicales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES considèrent que ce n'est pas l'augmentation de l'espérance de vie qui est responsable du soi-disant déficit du régime de nos retraites mais toutes les mesures d'austérité prises pour baisser le « coup du travail », revendiquées et obtenues par le patronat.

C'est l'augmentation des salaires et des pensions, l'arrêt des suppressions de postes dans la Fonction Publique et des licenciements dans le privé, qui entraineront automatiquement une hausse du montant des cotisations et donc des ressources financières pour la Sécurité Sociale.

Après la loi sur « la flexibilité du travail » élaborée sur la base de l'ANI qui donne la possibilité aux employeurs de licencier plus facilement, plus vite et moins cher, loi qui remet en cause de nombreux articles du Code du Travail, les Organisations Syndicales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES n'accepteront pas de voir les retraites une nouvelle fois attaquées.

Elles affirment leur détermination pour combattre toutes des dispositions qui découleront de la loi de « flexibilité du travail », de même qu'elles mettront tout en œuvre pour faire échec à la remise en cause de nos retraites. Elles réaffirment leurs revendications :

1993 Balladur – 2013 Ayrault : 20 ans de recul social ça suffit !

- **NON au recul de l'âge de départ à la retraite**
- **NON à l'allongement de la durée de cotisation, pour une retraite à taux plein**
- **NON à la désindexation des pensions par rapport à l'inflation**
- **NON à toute réforme systémique**
- **NON à la remise en cause des régimes spéciaux**
- **NON à l'augmentation de la CSG (retraités et actifs)**

Rassemblons-nous dans chacune de nos professions et de nos entreprises pour faire valoir nos revendications de salaires et d'emplois, pour défendre notre droit à la retraite à 60 ans à taux plein. C'est urgent pour mieux vivre !

Venez nombreux à la manifestation à TOURS

Place de la Liberté

Départ du cortège à 10h